

Zeitschrift: Helvetische Militärzeitschrift

Band: 2 (1835)

Heft: 1

Artikel: Quelques réflexions sur l'article de la nouvelle loi militaire bernoise qui appelle dans les élites tous les jeunes gens qui atteignent leur vingtième année

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-91397>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Masse, und gerade bestreuen wird es ihnen möglich, fechtend in Masse zu bleiben, dagegen ihr Feind, der dies nicht gewohnt ist, gewiß sich auseinander lassen wird.

Wenn die Bajonnetfechtkunst noch nicht überall eingeführt ist, mag es aus folgenden Gründen seyn :

1) Ist die Erlernung dieser Kunst ziemlich kostbar, wenn sie auf einen hohen Grad gebracht werden soll, indem dazu eine Menge Fechtgewehre, Handschuhe, Panzer und Masken müssen angeschafft werden, und bei den Assauts alle Tage etwas zer schlagen wird.

2) Mag die Eigenliebe der alten Militärschefs einer solchen Neuerung entgegen seyn, weil diese nicht von ihnen ins Leben gerufen worden ist.

3) Weil in manchen deutschen Staaten das Bajonnetgefecht in die Kategorie des Turnens gestellt, und vom politischen Standpunkt aus vielleicht noch ungern gesehen wird.

Quelques Réflexions sur l'article de la nouvelle loi militaire bernoise qui appelle dans les élites tous les jeunes gens qui atteignent leur vingtième année.

S'il était possible de faire aller de pair l'instruction militaire des élites avec leur augmentation, nul doute qu'il ne fallut chercher à obtenir ce double résultat; mais qui ne voit que la considération des frais sera toujours un obstacle insurmontable, sans parler de la difficulté de trouver assez de bons officiers pour remplir des cadres aussi nombreux, surtout pour les états-majors, lorsqu'on connaît la peine qu'on a eue de composer ceux qui existent aujourd'hui, après la démission d'un grand nombre d'anciens officiers. Sans doute que tout citoyen se doit à la défense de son pays; c'est une obligation imposée par la loi dans tous les états, soit monarchiques purs, soit constitutionnels ou républicains, mais cela ne veut pas dire que tout le monde indistinctement doive entrer dans les troupes de ligne ou dans les élites. Les puissances qui ont l'état militaire le plus imposant comme la France, l'Autriche, la Prusse et la Russie n'ont dans leurs armées permanentes, les trois premières qu'environ un centième de la population et la dernière le double. Pourquoi la Suisse mettrait-elle sur pied quatre fois autant d'élites, proportion gardée, non compris la réserve et la landwehr? C'est qu'on ne veut pas se pénétrer de cette vérité que les succès des armées dépendent plutôt de la bonté des cadres, de la perfection de l'instruction et de la discipline, que du nombre des combattans; et que sert en effet d'avoir sur le papier une force militaire en apparence redoutable, si sur le terrain l'on n'a que de masses indociles et inmaniables?

On met en avant les institutions républicaines qui régissent la Suisse et l'on prétend que les principes de stricte égalité, qui font la base de ces institutions, ne permettent point d'imposer à l'un un service qui ne le serait pas à l'autre, conséquence fautive ou du moins exagérée des principes justes, car le tirage au sort ne détruit point cette égalité. On dit encore que dans une république l'armée doit être constituée différemment que dans un état monarchique. Il y a deux sortes d'armées, les bonnes et les mauvaises. Les bonnes sont celles où règne la plus forte discipline, comme à Rome dans les plus beaux tems de la république où une légion valait une armée. Les mauvaises sont celles, où régissent le désordre et la licence comme dans les phalanges innombrables de Xerxès qui furent vaincues par une poignée de Grecs.

Eh! comment peut-on oublier si vite les enseignemens de sa propre histoire, l'invasion de 1798, les scènes d'insubordination qui éclatèrent dans toutes les divisions bernoises, le massacre de plusieurs officiers supérieurs et même celui du général en chef à Munsingen. On peut, il est vrai, opposer à ce hideux tableau le beau combat de Neueneck qu'on a si souvent cité; mais malheureusement ce n'est pas là qu'il aurait fallu se battre. Aussitôt que la prise de Soleure et du pont sur l'Aar, fut connue, les détachemens bernois qui occupaient Neueneck, Laupen, Gummenen, eussent dû être dirigés sur la position du Grauholz en ne laissant dans ces endroits que des postes d'observation avec l'ordre de se retirer, en cas d'attaque, sur la ville de Berne qui par ses fortifications était à l'abri d'un coup de main de ce côté, tandis qu'aucun ouvrage ne la couvrait du côté par où venait Schauenbourg. Ce mouvement pouvait s'exécuter à loisir dans la journée du 4 Mars; un tel renfort de 5 à 6 mille hommes presque égal au corps de Schauenbourg qui entra en action sur ce point, un tel renfort, disons-nous, dont une partie se couvrit d'une gloire stérile à la reprise du poste de Neueneck, aurait pu donner une autre issue au combat acharné qui le 5 Mars se livra au Grauholz et qui décida du sort de la république!

Mais peut-on croire que les troupes qui occupaient les positions ci-dessus les eussent quittées, lorsqu'on sait, que le 5 Mars au matin le détachement de Gummenen reçut en effet l'ordre de se retirer non pour marcher sur Grauholz, mais pour se rapprocher de Berne et qu'il refusa de quitter sa position! Quel exemple plus frappant du danger des masses désordonnées, de l'impuissance du courage sans discipline, que celui qu'offre à l'observateur cette campagne de quelques jours si rapprochée de nous et qu'on semble avoir déjà oublié! Quelle leçon plus propre que celle-là à faire comprendre qu'une bonne organisation militaire est aussi essentielle que le bon commandement et que la première est soumise à des conditions, comme l'art de la guerre à des principes, qu'on ne viole pas im-

punément, et, c'est là un grand bienfait pour l'humanité, dû surtout à l'invention de la poudre qui a achevé de donner à l'art la supériorité sur les forces brutes, supériorité qui assure désormais à la civilisation sa marche progressive, sans craindre d'être arrêtée ou détruite par ces effroyables émigrations de peuples barbares qui ravagèrent le monde à la chute de l'empire romain.

La question pour tous les tems et pour tous les pays est donc celle-ci: lequel vaut le mieux, d'avoir *plus* ou de *meilleures* troupes? La réponse n'est point douteuse pour tout militaire d'expérience, sans même s'appuyer sur les exemples que nous venons de citer, pris dans l'antiquité et dans l'histoire contemporaine, dans le régime républicain et dans le régime monarchique, exemples auxquels on peut ajouter ceux qu'offrent dans l'histoire nationale les guerres que nos ancêtres eurent à soutenir pour fonder leur liberté et où ils combattirent toujours en nombre très-inférieur à leurs ennemis; telles furent toutes les glorieuses journées qui illustrèrent le nom Suisse depuis Morgarten jusqu'à Morat — et surtout St. Jaques, car ce fut aussi une victoire.

Des considérations tirées des localités de la Suisse et par conséquent du système de défense qu'elle doit adopter viennent encore fortifier cette manière de voir pour ce qui la regarde spécialement. En effet le terrain accidenté, les bois, les défilés qu'on rencontre à chaque pas dans ce pays se prêtent merveilleusement à la guerre de chicane qui dispute le terrain pied à pied et qui convient si bien au courage personnel et à l'intelligence de ses carabiniers et de ses excellens tireurs, lesquels disposés au bord des forêts, dans les escarpemens et sur les flancs des montagnes, rendront là les mêmes services que l'on pourrait attendre des troupes les mieux exercées; tandis que celles-ci, je veux dire les élites, si on les a rendus dignes de ce nom, confians dans l'instruction qu'ils auront reçue, manœuvrant avec l'assurance et l'aplomb qui caractérisent les vieilles troupes, occuperont ces défilés mêmes ou arrêteront les colonnes ennemies qui chercheraient à pénétrer par la plaine ou par les ouvertures que laissent les bois. Il résulte de là qu'un degré égal d'instruction n'est point nécessaire pour tous les combattans, mais qu'on doit reporter sur le corps de bataille, sur les élites, toute la perfection dont peuvent se passer les corps secondaires ou auxiliaires.

On ne peut pas contester que c'est la petite guerre, la guerre de partisans et de tirailleurs qui convient à la Suisse lorsqu'on considère la nature de ses moyens de défense matériels et personnels; l'homme par instinct aime ce genre de guerre; le soldat aguerri le préfère aussi par raisonnement et lorsqu'il est dans le rang, il le quitte volontiers pour se porter en avant en tirailleur, parce qu'il sait que l'artillerie dirige son feu plutôt sur les masses que sur les hommes épars, feu très-redouté

en général par toutes les troupes, quoiqu'il soit souvent moins meurtrier que celui des petites armes à bonne portée, ce qui prouve la grande importance de l'artillerie par l'effet moral qu'elle produit et qui est d'autant plus grand que les troupes ont moins d'expérience.

En résumé, un corps de bataille peu nombreux, mais d'autant mieux exercé, avec de nombreux tirailleurs mêlés de carabiniers pour le couvrir, et hors ligne des corps francs composés aussi en partie de carabiniers pour harceler continuellement l'ennemi et se porter sur ses communications; telles sont les bases sur lesquelles doit se fonder le système de défense de la Suisse. Le premier homme venu dans ce pays, au moyen de l'instruction qu'il reçoit comme milicien ou dans les sociétés de tir, fera un très-bon tirailleur ou partisan et pourra faire beaucoup de mal à l'ennemi; mais ces tirailleurs, ces partisans tout seuls seraient impuissans à empêcher une armée régulière d'avancer et d'envahir le pays. Pour arrêter celle-ci, il faut pouvoir lui opposer des masses manœuvrières qui tirant leur force autant de la discipline que de leur courage présentent une résistance invincible à la marche méthodique de l'ennemi et n'abandonnent les positions où on les aura placées que pour se précipiter sur lui au moment opportun et l'enfoncer, par un retour offensif vigoureux à la bayonnette, après qu'il aura été ébranlé par un feu meurtrier. C'est là qu'il faut cet aplomb et cette fermeté, qui sont le partage, non du courage seul, mais de l'instruction pratique unie au sentiment exalté de l'honneur nationale et militaire. C'est là que des bataillons renforcés d'un 3^e rang de piquiers, seraient convenablement placés comme réserve, pour opposer une barrière de fer impénétrable soit à la cavalerie, soit à l'infanterie et fixer la victoire.

Il faut donc d'un côté, que la Suisse conserve soigneusement la supériorité qu'elle tient de ses excellens tireurs et qu'elle les mette en action de manière à en tirer tout le parti possible, en organisant des guérillas ou corps de partisans; mais d'un autre côté, elle doit attacher encore plus d'importance, parce que cela est plus difficile, à avoir pour les soutenir un noyau d'élites formidables, moins par le nombre que par de bons cadres, une instruction achevée et une discipline parfaite qui les rendent capables d'exécuter sous le feu et les attaques de l'ennemi toutes les manœuvres qui réclameraient la nature du terrain et le génie des chefs, capables en un mot de remporter la victoire en bataille rangée. Or, sera-t-il possible de trouver de telles garanties dans le système adopté de faire entrer tout le monde dans les élites avec l'instruction superficielle qu'on pourra donner à un si grand nombre d'hommes? Je le désire vivement, mais j'en doute; et comment repousser ce doute lorsqu'on se rappelle que l'ancienne organisation militaire qui était pourtant beaucoup plus économique, ramenait à chaque discus-

sion de budget la répétition des mêmes plaintes sur les frais excessifs qu'elle entraînait, et que ce fut là précisément le motif principal qui en provoqua la révision, motif expressément rapporté dans l'arrêté du conseil exécutif qui institua la commission de révision.

Maintenant je dois donner ma conclusion, la voici: avoir un état militaire en rapport avec les finances de l'état, en d'autres termes, appeler sous les drapeaux autant d'élites qu'on pourra en instruire parfaitement, ni plus ni moins; tout ce qu'on voudrait faire au delà irait directement contre le but qu'on se propose, car, comme le dit dans son langage mathématique un de mes collègues expert en cette matière: »Si vingt jours d'exercice sont nécessaires pour former le soldat et que par économie on n'en prenne que dix, cela ne vaut absolument rien, c'est comme si on jetait son argent à l'eau.«

Stimme aus der Schweiz in der deutschen Allgemeinen Militär-Zeitung über das eidgenössische Lager in Thun von 1834.

Wenn gleich schon ein halbes Jahr seit Abhaltung des letzten eidgenössischen Lagers und seit dem Erscheinen der Beurtheilung desselben, von der der Titel spricht, verflossen ist, so ist doch das Interesse, das in beiden liegt, so wenig an den Zeitmoment gebunden, daß vielmehr eine wiederkehrende Besprechung als in der Sache selbst liegendes Bedürfnis sich zeigt. Denn wenn jenes Lager anders von unserem Urtheil recht aufgefaßt wurde, so konnte es auch nichts Anderes seyn, als ein Versuch, ein Anfang, ein erster Schritt in einer Richtung, die sich später erst in Wiederholungen, in weiteren Anstößen, die sich aus ihm ergeben, bestimmt bilde.

Der neue Gedanke, der diesem Lager zu Grunde lag, ist der doppelte:

Einmal: durch Vereinigung von Truppen aus allen Cantonen das Wort schweizerischer Nationalität und Staatsseinheit in der bestimmtesten, in der militärischen Form faktisch auszusprechen; — dann: die Nothwendigkeit der Cadresbildung, und zwar der uniformen schweizerischen Cadresbildung zur Anschauung zu bringen. — Diese Gedanken lagen zu Grunde; ob sie nun direkt zu Grunde gelegt wurden, ob man wirklich nur dieses Allgemeine wollte, oder ob man spezielle und positive Zwecke unmittelbar damit erreichen, etwas Bedeutendes in der vaterländischen Militärausbildung damit abthun wollte.

Es scheint nun der Aufsatz in der Allgemeinen Militär-Zeitung nur das Letztere, nur spezielle Absichten und ihre Verfehlung, ihren Mißverstand im Auge zu haben, wenn er sich folgendermaßen äußert:

„Die eidgen. Cadreschule in Thun ist

beendigt und die Truppen (etwas über 5000 Mann) aus allen 22 Cantonen sind — sicherlich vergnügt — in ihre Heimath zurückgekehrt. Niemand dürfte eine längere Dauer der Schule gewünscht haben, der Director derselben, der eidgen. Oberst und Artillerie-Inspektor Hirzel, am wenigsten. Die Schule begann mit dem 3. August und endete mit dem 14. September, an welchem Tage alle Detaschemente abmarschirten. Die Truppen waren in mehrern Abtheilungen successiv eingerückt bis zum 1. Sept., je nachdem die Klassen die erforderliche Bildung oder Prüfung zur Aufnahme einer folgenden erhalten hatten. Seit dem 1. Sept. war das Instruktionskorps, vier Armeedivisionen vorstellend, in eben so viele Lager vertheilt und in Kriegsmanövern geübt worden. Erst in dieser Zeit fiel es Vielen zu gefallen an, welchen das Pferdpußen und der Schulschritt und solche elementarische Kleinigkeiten, mit welchen die Schule begonnen hatte, belangweilte; denn es ist nun einmal so der Geist der Zeit, daß Jeder meint, er wisse Alles oder es sey an solchen Elementen nichts gelegen; seine eigene Genialität zu zeigen, das ist wornach er strebt. Also je bunter, desto herrlicher! Uebrigens war es ohnehin schwer, den Erwartungen von einer eidg. Cadreschule zu entsprechen, da Jeder seine eigenen aufstellte, sich selten richtige Begriffe von dem, was zu leisten möglich ist, bildeten und schon der Gedanke und die Anlage zu einer eidgen. Schule bloß für einige Cadres der Kritik unterliegen mußte. Die Idee, die Cadres der Armee müssen eingübt und kriegsfähig gemacht werden; sie seyen der Kern eines Heeres; durch gute Cadres werden die eidgen. Milizen, so zahlreich man sie herbeirufen möge, auf der Stelle dienstfähig gemacht seyn; überall in allen Staaten halte man auf gute Cadres; die Idee, daß es dem eidg. Heere an nichts als an guten Cadres fehle, war in den letzten paar Jahren so allgem. verbreitet worden, daß man nicht widerstehen durfte, auf die Gefahr hin, als Feind des Vaterlandes betrachtet zu werden; — gute Cadres wollten unsere politischen Anführer und die tongebende Jugend, mochte es kosten, was immer! Man dachte nicht daran, daß die Mannschaft, welche die Cadres bildete, Offiziere und Unteroffiziere, nicht, wie in stehenden Armeen, immer in der Uebung bleibt; daß nur dannzumal den Cadres Zuwachs an Mannschaft gegeben und daß die Truppe in ihrer Stärke verdreifacht werden kann, ohne an innerem Gehalte zu verlieren, wenn die Cadres stets im Dienste sind; daß aber nach einer Schule von wenigen Wochen, größtentheils ohne Mannschaft und mit Theorie beschäftigt, selbst erst die Uebereinstimmung in den ersten Grundsätzen erlernend, nach wenigen Monaten ohne Uebung das Erlernte verloren gehen muß und daß die guten Cadres — unter Centralaufsicht in Bezug auf gleichförmige Instruction und Befolgung des Reglements — in den Cantonen unterhalten werden müssen. Dafür haben aber die größten Cantone gerade das Gegentheil gethan,